



Communiqué de presse MIRABEL LNE du 08/04/2015

Retrouvez ce communiqué [sur notre site web](#)

## **Le gouvernement met définitivement fin au projet de stockage géologique du CO2 ULCOS en Meuse (Lorraine).**

L'arrêté ministériel daté du 10 mars 2015 (1) notifie l'acceptation de la renonciation définitive d'ArcelorMittal à son permis d'exploration du sous-sol «Permis Ouest Lorraine» pour le stockage de CO2 industriel en profondeur (projet ULCOS).

L'objectif du projet ULCOS était de capter les fumées au sortir des hauts fourneaux de Florange, de séparer le CO2 des autres gaz par des procédés chimiques, de le conditionner puis de l'acheminer par la route ou à travers des pipelines sur une distance de près de 100 km (à l'est de Verdun dans la Meuse) et enfin, de l'injecter sous très haute pression via des forages de type pétroliers au fond d'un grand aquifère ouvert à quelques 1700 m de profondeur.

En 2012, l'INERIS (2) s'est penché sur les nombreux risques inhérents à ce type de procédés et notamment l'augmentation de la concentration en métaux des fluides souterrains provoquée par l'injection de CO2. En Lorraine, ce projet de stockage en aquifère ouvert (et non dans des poches géologiques fermées) comportait des risques particulièrement inacceptables de migration de ces saumures polluées vers les compartiments sains de l'aquifère. La nappe concernée (nappe des GTI) a notamment été désignée par les instances du bassin Rhin Meuse comme étant prioritaire vis-à-vis de l'équilibre pour l'approvisionnement en eau de la Lorraine.

MIRABEL Lorraine Nature Environnement avait écrit en juillet 2012 à Madame la ministre de l'écologie pour l'alerter sur les risques sanitaires et environnementaux inacceptables de ce projet (3).

La Lorraine est définitivement débarrassée de ce grand projet inutile polluant

(4) qui, contrairement à ce qui s'est dit au sein de la polémique, n'aurait jamais pu empêcher les conséquences de la désastreuse fermeture pour les travailleurs des hauts fourneaux de Florange.

L'argent public ainsi économisé (30 millions € de la Région Lorraine, 9,3 millions € de l'ADEME, 150 millions € de l'Etat français et 256 millions € de l'Europe) ne devrait pas être oublié et serait bien plus utile pour aider ces territoires économiquement sinistrés qui en ont grand besoin, pour lutter efficacement contre les pollutions de toutes natures et pour traiter efficacement les sols pollués.

Contact MIRABEL LNE : 09 81 98 30 12

Notes :

(1) [Arrêté du 10 mars 2015](#)

(2) <http://www.ineris.fr/centredoc/dp-geochimie-ccs-def-1359105884.pdf>

(3) [http://mirabel-lne.asso.fr/f/lettre-MinistreEcologie\\_projetULCOS\\_03juillet2012.pdf.pdf](http://mirabel-lne.asso.fr/f/lettre-MinistreEcologie_projetULCOS_03juillet2012.pdf.pdf)

(4) Les grands projets inutiles imposés et destructeurs en Lorraine : <ftp://mirabel-lne.asso.fr/gpii/GPII-rollup-lorraine-final.pdf>

Consultez notre dossier complet sur le projet ULCOS : <http://mirabel-lne.asso.fr/content/ulcos>